

Prénom : ..... Date : .....



Révisions CFG

Thème 5 : prévenir les risques de la vie courante

Fiche 3

- Les assurances

1. D'après toi, une assurance c'est :

- un contrat souscrit auprès d'un organisme dans le but d'indemniser les victimes d'un accident
- une personne sûre d'elle à qui on peut faire confiance

2. Les assurances

1 -Tous les véhicules à moteur doivent être couverts par une assurance automobile: voitures, motos, scooters, ainsi que les remorques. Le défaut d'assurance est sanctionné pénalement par des peines de prison allant de 10 jours à 1 mois et par des amendes. Le minimum légal est une garantie de base: la responsabilité civile.

2 -Logement: le propriétaire, au moment de la remise des clés, est en droit de demander au locataire la preuve de la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les risques dont il est responsable. Le locataire ne peut s'y soustraire. Ce contrat d'assurance peut prendre le nom de «multirisques habitation», il comprend alors la garantie minimum légale; la responsabilité civile à laquelle s'ajoute des garanties supplémentaires (vol, bris de vitre ...).

3 -Voyages: Si une maladie, un accident ou encore le décès d'un proche vous oblige à annuler le voyage projeté, vous ne pourrez sans doute pas récupérer les sommes déjà réglées. Une solution: la garantie « annulation de voyage ».

4 -Maison individuelle: les propriétaires de maisons individuelles ne sont pas légalement tenus de s'assurer. Mais ils y ont tout intérêt: la destruction, totale ou partielle, de leur bien par un incendie ou une explosion peut constituer une catastrophe financière.

\*Parmi les assurances citées dans le texte, liste les assurances obligatoires.

.....  
.....

\*Précise s'il est obligatoire d'assurer un scooter. Justifiez la réponse.

.....  
.....

### 3. Droits et obligations

Exemple de contrat : le contrat de location d'un logement

Ce contrat doit obligatoirement contenir un certain nombre, de clauses nécessaires à l'information du locataire:

- la désignation des locaux (appartement ou villa, nombre de pièces...);
- la durée du bail (date de prise d'effet, durée de la location);
- le montant du loyer;
- le montant des charges (dépenses d'entretien courantes, droit au bail);
- le dépôt de garantie (caution qui sera rendue en fin de location, tout ou partie);
- autres: attestation d'assurance logement du locataire

\*Note sous la proposition si c'est un Droit ou une Obligation ?

- le propriétaire exige l'attestation d'assurance logement du locataire :

.....

-le locataire paye le loyer et les charges du logement:

.....

-le locataire loue un logement en bon état d'usage et de réparations:

.....

### 4. La responsabilité civile


Elle couvre les dommages causés à quelqu'un d'autre par :





- l'assuré (par imprudence ou négligence)
- Ses enfants y compris les enfants majeurs s'ils habitent avec l'assuré
- Ses parents habitant chez lui
- Ses employés ( femme de ménage, baby-sitter)
- Ses animaux
- Ses objets

Mets une croix quand tu penses que la responsabilité civile va fonctionner :

- Madame Martin agresse la maîtresse de son fils
- Sami et Marcel jouent au judo dans la cour de l'école. Sami se casse un bras.
- Alban et Clément se battent à la sortie d'une bibliothèque. Alban blesse Clément avec un couteau.
- Jean Michel 95 ans habite chez son fils. Il tombe dans l'escalier et doit être hospitalisé.
- Julien casse les lunettes de fanny sa nounou.

## 5. L'assurance auto

	<p>Paul a acheté une 125 cm<sup>3</sup>. Il doit l'assurer et choisir les garanties à souscrire. Il sait qu'une bonne assurance est importante pour indemniser les victimes en cas d'accident et pour garantir les risques liés à l'utilisation d'un véhicule à moteur.</p>
---	---

Type de véhicules Type d'assurance	Cyclomoteur Cylindrée < à 50 cm <sup>3</sup> 	Moto Cylindrée de 50 à 125 cm <sup>3</sup>  	Moto Cylindrée > à 125 cm <sup>3</sup> 
<b>Obligatoire</b>	<b>Responsabilité civile</b> qui permet d'indemniser les tiers de leurs dommages.		
<b>Facultative</b>	<b>Assurance protection juridique</b> qui garantit à l'assuré sa défense devant les tribunaux en cas d'accident. <b>Assurance du véhicule contre le vol et l'incendie.</b> <b>Assurance contre les dégâts</b> causés lors d'un accident quel que soit le responsable. <b>Assurance du conducteur</b> qui garantit un capital en cas d'invalidité ou de décès, indemnités en cas d'incapacité de travail et remboursement des frais de soins.		

\*Encadrez l'assurance obligatoire à laquelle Michel doit souscrire.

\*Quel est le rôle de cette assurance ?

.....

Le contrat d'assurance automobile est régi par le Code des assurances, article de loi L211-1.  
 Assurance obligatoire pour les véhicules à moteur : le propriétaire d'un véhicule à moteur est tenu de souscrire une **assurance de responsabilité** (dite au tiers) qui sert à payer les dommages (dégâts matériels ou blessures) causés aux autres lors d'un accident.

\*Quelle loi rend l'assurance obligatoire pour les véhicules à moteur ?

.....

\*Quel nom donne-t-on à cette assurance obligatoire ?

.....

\*Qui protège-t-elle ?

.....

\*Quel est son rôle ?

.....

## 6. Le contrat

M<sup>r</sup> Martial , artisan peintre, prend son véhicule une Renault Clio pour se rendre de son domicile à son entreprise. Il gare son véhicule dans la rue. Après le travail, M<sup>r</sup> Martial retrouve son véhicule avec des vitres brisées, rien n'a été dérobé. Le lendemain, il contacte son assureur qui lui dit que son contrat ne répond pas à sa demande de prise en charge.

### Extrait du contrat souscrit par M<sup>r</sup>

#### Martial :

M<sup>r</sup> Cohen Bernard  
Agent général AssurAuto  
5, rue Bertel  
76 100 Rouen

Conditions particulières :

**Véhicule terrestre à  
moteur**



Souscripteur : M<sup>r</sup> Marti Jean  
8, parc du pin  
76100 Rouen

N° contrat : 6942-GVL-563

Contrat d'une durée annuelle avec tacite reconduction, sauf dénonciation de l'une des parties, moyennant un préavis de deux mois.

#### **Véhicule assuré et utilisation**

Véhicule	Marque Renault-immatriculé 3589 SL 76
Lieu de garage	Rouen (Seine-Maritime)
Usage	Déplacements privés et travail
Conducteur habituel Cat.B	M <sup>r</sup> Martial Jean, né le 24 octobre 1956. Permis n°3698754

Garanties	Responsabilité civile	Incendie-Explosion
	Vol	Catastrophes naturelles

Fait à Rouen, le 12 janvier 2003 en 3 exemplaires.

- Quel est le numéro de contrat ? .....
- Quelle est la date du contrat ?.....
- Pour quel véhicule est-il assuré ?.....
- Quelle est la compagnie d'assurance ?.....
- Quel est le problème de Monsieur Marti ?

- .....
- Explique pourquoi l'assurance ne peut pas fonctionner
- .....